



Mairie
D'AUTOUILLET

A l'attention des Parents

CENTRE D'ACCUEIL PERISCOLAIRE ET DE LOISIRS ANNEE 2016-2017

Le centre d'accueil périscolaire fonctionne le matin de 7 h 30 à 9 h 00, l'après-midi de 16 h 30 à 19 h 00 et le mercredi après-midi de 13 h 30 à 19 h 00.

Les enfants de l'école élémentaire seront pris en charge à la fin des cours à 16h30. Les enfants de maternelle seront eux pris en charge à l'arrivée du bus à Autouillet à 17h00.

Vous trouverez ci-dessous la tarification de la garderie périscolaire et du mercredi pour l'année scolaire 2016-2017. Les modalités sont les mêmes que l'an passé : c'est un engagement forfaitaire mensuel sur 10 mois, le contrat souscrit avec la Caisse d'Allocations Familiales étant renouvelé.

Cette année, le Conseil Municipal a décidé de ne pas revaloriser les tarifs du Centre d'accueil périscolaire et de loisirs.

Il a également décidé qu'un tarif dégressif serait appliqué pour les familles ayant plusieurs enfants fréquentant la garderie périscolaire d'Autouillet.

Chaque famille est tenue de fournir à la mairie, dès la rentrée scolaire, la feuille d'imposition sur les revenus 2015 pour le calcul du quotient familial ainsi que le n° d'allocataire de la C.A.F.

GARDERIE PERISCOLAIRE : forfait mensuel

Matin	MATERNELLE ET ELEMENTAIRE			Soir	MATERNELLE Prise en charge à l'arrivée du bus à 17h00			Soir	ELEMENTAIRE Prise en charge à la fin des cours à 16h30			
	1/2 h	1 h	1h30		1/2h Jusqu'à 17h30	1 h Jusqu'à 18h00	2 h Jusqu'à 19h00		1/2 h Jusqu'à 17h00	1 h Jusqu'à 17h30	2 h Jusqu'à 18h30	2h 30 Jusqu'à 19h00
QF 1	14,00 €	23,00 €	33,00 €	QF 1	14,00 €	28,00 €	39,00 €	QF 1	14,00 €	28,00 €	39,00 €	48,00 €
QF 2	19,50 €	33,50 €	44,50 €	QF 2	19,50 €	39,00 €	50,00 €	QF 2	19,50 €	39,00 €	50,00 €	56,00 €
QF 3	25,00 €	44,50 €	55,50 €	QF 3	25,00 €	50,00 €	61,00 €	QF 3	25,00 €	50,00 €	61,00 €	67,00 €

GARDERIE PERISCOLAIRE du Mercredi après-midi MATERNELLE ET ELEMENTAIRE

Engagement au mois et tarif mensuel.

<u>QF 1</u>	48,00 €
<u>QF 2</u>	55,00 €
<u>QF 3</u>	60,00 €

TARIF DEGRESSIF

Pour les familles ayant plusieurs enfants fréquentant la garderie périscolaire et le centre du mercredi après-midi, mise en place d'un tarif dégressif :

- 10 % pour le 2^d enfant ;
- 15 % pour le 3^e enfant ;

TARIF EXTERIEUR ou OCCASIONNEL

par Mercredi après-midi (goûters compris) après accord de la Mairie :

20,00 € / après-midi

QF 1 : inférieur à 10.000 € sans changement
QF 2 : de 10.000 à 19.000 € sans changement
QF 3 : supérieur à 19.000 € sans changement

Les goûters du soir et du mercredi après-midi sont compris, **sauf pour la tranche ½ H le soir de 16h30 à 17h00.**
En cas de dépassement, la facturation sera établie suivant le forfait supérieur.

Nous demandons aux parents de respecter les horaires correspondant au forfait choisi pour l'accueil périscolaire et pour l'accueil de loisirs.

Vous trouverez ci-après le règlement intérieur ainsi que la feuille d'inscription aux services périscolaires et diverses attestations. Ces documents doivent être retournés à la Mairie pour le 5 juillet 2016.

A Autouillet, le 14 juin 2016

Le Maire
Françoise LÉNARD